

# DISCOURS DE M. THIERRY MAROLLEAU - PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SDIS DES DEUX-SEVRES



## Allocution à l'occasion de la cérémonie de Sainte-Barbe départementale

Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018

Je suis véritablement heureux et honoré de vous accueillir aujourd'hui en ce jour de Sainte-Barbe.

Pour nous, autorités - Elus du conseil d'administration, représentants de l'Etat - cette cérémonie officielle est particulièrement l'occasion d'assurer à l'ensemble des équipes, sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires et personnels administratifs, techniques et spécialisés, notre soutien et nos encouragements dans les actions menées, dans les missions exercées quotidiennement.

Votre implication permet de faire progresser le SDIS des Deux-Sèvres dans **l'objectif d'apporter un service toujours plus efficace à nos concitoyens**. Dans ce cadre et après avoir écouté attentivement le bilan dressé par le colonel GOUEZEC, il m'appartient de fixer plusieurs axes stratégiques de l'établissement pour l'année à venir.

**Sur l'aspect opérationnel il nous convient de prendre en compte les évolutions techniques et sociétales afin d'adapter nos capacités et nos réponses de terrain tout en sauvegardant nos ressources humaines.**

Ainsi, le **SDACR** (schéma directeur d'analyse et de couverture des risques) - texte fondateur pour notre établissement - **sera révisé**.

Le SDIS 79 doit faire face à une **évolution constante de ses missions opérationnelles** (cumul au 26/11/2018 - + 8,57% toutes missions confondues) :

- Secours à personnes : 15 424
- Accidents de la voie publique : 1 430
- Feux : 1 248

- Opération diverses : 1 801 (augmentation de + 37,80% des opérations diverses  
→notamment liées aux intempéries du mois de juin)

Concernant le **secours à personne (+ 8.10% par rapport à 2017)**, nous nous devons d'expérimenter toute méthode et organisation pour répondre aux sollicitations tout en sauvegardant nos ressources humaines.

Ainsi, peut être convient-il de trouver des **organisations de la disponibilité entre SPV de différents centres de secours d'un même bassin** pour répondre spécifiquement à un risque, avec les moyens les plus justement adaptés et armables en tout temps. Une expérimentation sera menée en ce sens sur les centres de secours de Cersay, Bouillé-Loretz et Saint-Martin-de-Sanzay. Nous le savons tous, la mutualisation de nos moyens est primordiale autant pour répondre à nos missions que pour coordonner nos forces, motiver nos équipes et les renforcer dans les centres de secours volontaires.

Un autre dossier s'ouvrira en 2019 sur l'**organisation des centres de secours mixtes**. La mixité associant les professionnels et les volontaires est une de nos richesses. Nous devons la faire évoluer pour que ces différentes forces puissent s'exprimer en fonction de leur disponibilité. Aussi, une expérimentation ayant pour objet l'organisation du temps de travail, adaptée à la sollicitation opérationnelle, sera menée sur un ou plusieurs centres mixtes. Plus généralement, les séquences de travail organisées en période de 12 heures permettront aux SPP d'être plus présents le jour et de profiter de la disponibilité plus grande des SPV la nuit. Dans l'articulation de notre action avec nos partenaires, je souhaite que dans les mois à venir, un **partenariat** puisse être mis en œuvre entre le SDIS 79, le SAMU 79 et l'ARS permettant le **déploiement de la télémédecine**. L'objectif est que seules les personnes qui le nécessitent soient transportées vers les services d'urgences. Un gain d'efficacité pour nos intervenants et pour les services de soins.

*Malgré ce contexte opérationnel évolutif et ces projets envisagés, je souhaite remercier les équipes qui ont permis, grâce à un important travail d'analyse et de rationalisation, de maintenir à l'identique le budget de fonctionnement du SDIS79, et ce depuis 3 années consécutives.*

Sur le **volet organisationnel**, le SDIS 79 se lance dans un projet de **développement des outils pédagogiques**, déployés sur l'ensemble du territoire grâce à l'acquisition d'outils fixes

mais également d'outils mobiles (berce pour l'utilisation des appareils respiratoires isolants), permettant de limiter les déplacements des stagiaires, d'être au plus proche des besoins et d'améliorer les techniques d'apprentissage.

A Chauray mais également dans le nord du département (probablement à Bressuire), nos sapeurs-pompiers disposeront de plateaux techniques modernisés pour leur formation, permettant également de pouvoir en proposer à l'ensemble des établissements extérieurs qui souhaitent développer leur politique de prévention.

Des partenariats publics et privés devront être construits pour voir l'aboutissement de ce projet.

En 2018, le SDIS 79 a initié un profond travail sur **l'évolution organisationnelle et managériale** qui va se poursuivre en 2019. La refondation du management doit permettre de renforcer les transversalités au sein du SDIS et que chacun puisse s'approprier et participer pleinement à la déclinaison de nos politiques publiques.

Plus globalement, je souhaite revenir sur les réalisations d'investissement menées en 2018 :

- Avec la concrétisation de plusieurs projets de patrimoine bâti (construction de Nueil les Aubiers, agrandissement de Bressuire, travaux d'aménagement aux Landes et à Cerizay...) → 1,9 millions d'euros
- Mise en place du plan d'acquisition de matériels roulants
- Et du schéma directeur informatique

La prospective, basée notamment sur l'analyse de l'évolution démographique et des bassins de risques du département, doit nous permettre de faire évoluer nos plans d'équipement et d'infrastructures, parmi lesquels ceux concernant :

- le matériel roulant
- le schéma directeur informatique
- le plan infrastructures avec notamment les réalisations pour les centres de secours de Chef-Boutonne et du Thouet ainsi que les projets d'Argentonnay et de Valses

Pour 2019, ceci représente un budget ambitieux de près de 7 millions d'euros.

**Le SDIS 79 doit résolument s'inscrire au sein de la vie publique locale et créer des synergies avec l'ensemble de nos partenaires, tant internes qu'externes.**

**La politique de mutualisation** est un axe que notre SDIS développe depuis déjà plusieurs années et qui trouve sa concrétisation dans de nombreuses actions.

Je pense en 1<sup>er</sup> lieu avec les **associations** avec lesquelles le service œuvre au quotidien. 2018 aura été une année de renforcement de nos liens, pour une meilleure articulation de nos forces. Des conventions signées avec les présidences respectives de l'UDSP, de l'ADJSP, et de l'ADASP auront permis d'asseoir notre volonté commune pour encore plus que par le passé, mieux vivre et agir ensemble.

Je souhaite tout particulièrement remercier les anciens sapeurs-pompiers qui sont toujours activement investis au sein de notre établissement. Une équipe d'appui logistique, constituée de près de 50 d'entre eux, a ainsi été créée, pour apporter un soutien précieux pour le SDIS 79.

2019 devrait également voir la création de la réserve départementale de sécurité civile.

Je pense également aux actions menées avec le **conseil départemental**. La mutualisation s'exprime dans des domaines aussi spécialisés et techniques (ex. la gestion du nettoyage des équipements de Protection Individuelle) que lors d'actions de communication et d'information de la population (la maison du département : accueil de la journée nationale des sapeurs-pompiers en juin dernier ; grande campagne d'affichage en faveur du développement du volontariat dans les abris bus du réseau départemental en novembre).

Enfin, avec les **SDIS voisins**, elle permet l'acquisition de matériel hautement technique. Le nouvel engin EPC 32 (Echelle Pivotante Combinée) que vous allez pouvoir découvrir tout à l'heure est l'aboutissement d'un travail de négociation commun avec les SDIS de la haute Vienne et de la Corrèze.

Les grands axes structurants, comme, le **schéma directeur du développement du volontariat** construit en 2018 et qui prendra vie dès 2019 en déclinaison du plan national, illustrent également le dynamisme de notre établissement et sa volonté d'être résolument ancré dans la société, au plus près des citoyens, de connaître leurs attentes et leurs besoins, d'intégrer leur mode de vie pour qu'un engagement citoyen représente pour eux l'aboutissement d'une démarche leur permettant de concilier vie professionnelle, vie familiale et engagement.

En 2018, le SDIS 79 a souhaité agir pour favoriser l'engagement volontaire avec :

- le passage de 2 à 3 séquences de recrutement (devant évoluer à terme vers un recrutement au fil de l'eau)
- l'engagement différencié permettant à la nouvelle recrue de faire le choix de se spécialiser sur le secours à personne
- la mixité, actée comme un axe du schéma directeur du développement du volontariat et qui sera mise en œuvre par des actions au titre du pilotage par la performance globale.

Dans cette réflexion, il me semble important de saluer les efforts consentis par les **employeurs publics ou privés**, pour le temps qu'ils mettent à disposition des SPV pour se rendre sur intervention, ou pour suivre des formations. Chaque dirigeant engagé aux côtés du SDIS 79 témoigne en cela d'un engagement citoyen pour lequel je tiens à les remercier. Ils représentent un maillon nécessaire et primordial de la chaîne de secours.

Aujourd'hui, nous avons choisi de mettre deux d'entre eux à l'honneur. 1 employeur privé : la **société MEROUR** qui accompagne l'engagement de son salarié en lui permettant notamment de se former sur son temps de travail mais également d'intervenir. Et 1 employeur public : la **mairie de Saint-Pardoux**, qui, grâce au temps mis à disposition de son employé sapeur-pompier volontaire, a permis à l'ensemble de ses agents communaux de se former aux premiers secours (en utilisant le dispositif du club employeurs de SPV). L'implication des collectivités locales, des mairies de proximité des centres de secours dans le dispositif d'organisation des secours est impératif pour permettre aux équipes d'intervenir en journée.

Je souhaite ici vous affirmer que je m'inscris pleinement dans l'action menée au plan national, aux côtés du gouvernement, des parlementaires et des élus locaux qui se mobilisent plus que jamais pour garantir le maintien de l'organisation de la sécurité civile telle qu'elle existe en France et préserver le dispositif de volontariat alors même qu'une directive européenne le remet en cause.

Les motions adoptées par la commission des affaires européennes du Sénat, l'Assemblée nationale, le conseil départemental ont acté cette mobilisation, interpellant le Président de la commission européenne sur le statut des SPV remis en question par l'application de la directive européenne 2003/88/CE sur parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le temps de travail des travailleurs. Ceci représente un enjeu majeur pour notre SDIS, pour l'ensemble des SDIS de France, pour l'organisation de la sécurité civile.

**L'engagement volontaire est et doit rester un engagement citoyen, altruiste, généreux et ne peut en cela être perçu comme un travail.**

Avant de conclure, je souhaite remercier mes collègues administrateurs et saluer le travail réalisé ensemble, qui, en lien avec la direction et les collectivités contributrices (Conseil départemental, EPCI et communes) ainsi que l'Etat, œuvrent au maintien des ressources humaines et financières permettant à ce bel établissement de s'inscrire dans une dynamique certaine.

Je finirai mes propos en m'adressant une nouvelle fois l'ensemble des équipes du SDIS des Deux-Sèvres qui sont mises à l'honneur aujourd'hui.

Mesdames et messieurs les sapeurs-pompiers, je veux saluer votre travail, les efforts et la disponibilité de chacun d'entre vous pour réaliser votre activité.

Soyez remerciés pour votre investissement du quotidien et votre engagement en faveur des autres, que vous ayez choisi d'en faire votre métier, ou, comme nombre d'entre vous, que vous l'exerciez sur la base du volontariat. Bien entendu, je tiens à féliciter ceux d'entre vous qui ont été mis à l'honneur aujourd'hui, et qui ont été décorés.

Enfin, avec un peu d'avance, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.

Merci de votre attention.